les bateauxverts

14 Quai Léon Condroyer - 83120 SAINTE-MAXIME

+33 (0)4 94 49 29 39 - info@bateauxverts.com

PASS PRO 2025

DOCUMENTS à fournir

Documents à fournir afin de justifier que vous prenez le bateau pour aller travailler (adresses domicile / travail différentes)

- **CDI :** Dernier bulletin de salaire mentionnant le lieu de travail
- **CDD ou Saisonnier :** Contrat de Travail (Durée minimum 2 mois) indiquant la date de début et fin de contrat + lieu de travail
- **Entrepreneur / Stagiaire :** K-Bis de moins de 3 mois / contrat apprentissage mentionnant le lieu de travail
- **Photo** d'identité récente (selfie autorisé et sans lunettes de soleil)
- **Justificatif de domicile** de moins de 3 mois (EDF, téléphone…) dans le département. *Si hébergé* : prévoir attestation d'hébergement + facture EDF ou téléphone + CNI de la personne qui héberge.
- **Pièce d'identité**

==> Dossier complet à transmettre UNIQUEMENT par mail à info@bateauxverts.com

==> Délai moyen de traitement après réception du dossier : 48h

Pendant le traitement de votre dossier, le tarif « Pro » ne sera pas appliqué.

==> Retrait du Pass dans le guichet de votre choix (à préciser lors de l'envoi du dossier sur la fiche renseignement)

TARIFS

- Création du Pass : **10,00 €**
- Le ticket Aller-Retour : **7,70 €**

ATTENTION : Votre pass pro vous permet de bénéficier d'un tarif préférentiel, **pass NON PRIORITAIRE** en guichet et à l'embarcadère
En cas d'annulation de notre service régulier, merci de consulter notre site ou nous contacter. En aucun cas vous serez contacté

Fiche renseignements A REMPLIR au verso ==>

les bateauxverts

FICHE RENSEIGNEMENTS 2025

Merci de bien vouloir nous retourner cette fiche par email avec le dossier complet ===> ***info@bateauxverts.com***

Nom / Prénom : ……

Société / Employeur : ……

Email : ……

N° de téléphone : ……

Votre ville de résidence : ……

Votre statut : ……

O CDI O Contrat Saisonnier O CDD O Stage

O Autre contrat (précisez) : ……

O *Validité du contrat :* du ……au……

Adresse facturation : O Votre nom O Société (nom à préciser)

(Pour une facture globale en fin de mois, billets à conserver et à nous transmettre)

Retrait du Pass : O Ste-Maxime O St-Tropez O Les Issambres O Port-Grimaud Eglise

CONDITIONS D'UTILISATION DU PASS PRO

- Pass nominatif, non transmissible, **billets non remboursables**
- Pass à présenter **OBLIGATOIREMENT** pour l'achat du ticket et à l'embarquement, sinon le tarif public sera appliqué
- La validité de votre pass correspond à la durée de votre contrat

La Direction se réserve le droit de saisir toute carte utilisée frauduleusement et sans dédommagement

Les Bateaux Verts respecte la règlementation applicable en matière de protection des données personnelles (règlement UE2016/679 désigné par "RGPD")